

aquitaine ● 3

bordeaux • bayonne •
pau • périgueux • agen •
mont de marsan

Compte rendu de l'instance de proximité Janvier 2023



Pour la direction : Delphine VIALANET (Directrice Régionale) , Audrey GUIDEZ (DRH).

Pour les élus : Sabrina CORRIERI, Hélène CHAUWIN, Boris CHAGUE, Nicolas GUÉRIN, Karim JBALI et Alexis DUMOULIN.

Point 1 : Présentation du baromètre absentéisme

Le point est reporté à l'instance de proximité de février.

Il sera étudié avec les chiffres de décembre et les observations du comité de pilotage.

Point 2 : Présentation du Projet de développement des compétences (PDC) 2023 Aquitaine

La responsable du développement RH Sud-Ouest n'étant pas présente, les interrogations des élus sont restées sans réponse.

Les élus ont demandé la présence de la responsable du développement RH Sud-Ouest à la prochaine instance de proximité.

Point 3 : Questions

- *Point sur la nouvelle émission de rugby avec les moyens alloués (cf. tableaux de service de la même émission même durée d'Occitanie)*
- *Quels sont les moyens alloués pour le mag du rugby mis en place en février ?*

Pour info, en Occitanie Montpellier fournit 1 équipe : une présentatrice sur 5 jours et un JRI sur 4 jours, Toulouse fournit 1 équipe (1 jour de tournage + 1 jour de montage-mixage) 1 monteur dédié à temps plein pour le montage et 1 monteur pour 1 sujet.

La direction indique que la première diffusion du magazine de rugby aura lieu le 25 février prochain à 12h05, et qu'un numéro zéro a été réalisé (disponible sur imédia).

Pour les tournages des plateaux, les moyens techniques proviendront des différentes antennes de Nouvelle Aquitaine, et seront les suivants : 1 OPV, 1 OPS, 1 électro, et la présentatrice, sur une journée de tournage.

La direction précise que les plateaux ne seront pas juste des lancements, mais de réelles séquences d'informations, et il y aura également des interviews d'invités.

Il n'y aura pas de scripte sur les plateaux, mais une scripte sera planifiée pour élaborer le conducteur.

Un monteur sera planifié sur une journée pour assembler les sujets et les plateaux.

Un réalisateur sera présent lors des premiers tournages et montages.

Le magazine durera 13 minutes, il sera articulé par des plateaux et des invités, il sera composé des éléments suivants :

- Le duel, qui présentera le match du week-end - sera composé d'infographies, d'animations, de différents modules, ainsi que d'images d'entraînement, et durera environ une minute.
- L'entretien, qui sera tourné et monté spécifiquement, et durera environ deux minutes.
- Rugby village qui mettra en avant la vie d'un club, et qui sera tourné et monté spécifiquement, et durera environ trois minutes.

Le rédacteur en chef a précisé que si des équipes de site excentré (locales, et BIP) étaient volontaires pour tourner des sujets pour le magazine rugby, elles seront remplacées si cela est nécessaire, notamment en cas de grosse actualité.

- *Point analyse des AT et arbres des causes le cas échéant :*

Il y a eu un accident du travail à Bayonne en décembre.

Un véhicule à l'arrêt a été percuté par l'arrière.

La direction a rappelé qu'un salarié à 48 heures pour déclarer un accident de travail.

- *Point RH :*

Lors du dernier COCA, le poste de chef OPS a été attribué à Jules Feron, qui était alternant auparavant, son contrat commence au 1^{er} avril.

Les postes au prochain COCA seront un poste de chef équipement maintenance et un poste de chef OPS.

- [Retour sur les visites des BIP de Mont de Marsan et Dax :](#)

Sabrina CORRIERI et Boris CHAGUE ont effectué les visites des bureaux de Mont-de-Marsan et Dax le 9 janvier 2023 en compagnie de Jérôme BOURDY.

Voici leur compte rendu :

Visite du bureau d'information de proximité (BIP) de Mont-de-Marsan :

Arrivé devant **la porte d'accès extérieure** le responsable IMG fait remarquer qu'elle vient d'être remplacée et que le problème qui reste à régler est de la relier avec le contrôle d'accès à distance (lecteur de badge), les CDD venant travailler sur ce site étant obligés de passer par le BRI de Bordeaux pour récupérer la clé de cette porte... Autre souci, **la boîte aux lettres** fixée sur la porte, neuve elle aussi, a un problème d'étanchéité et le courrier est trempé lorsqu'il pleut. Jérôme Bourdy assure que la société ayant effectué la pose de la porte est au courant et doit revenir sous peu pour poser une "casquette" de protection sur la boîte aux lettres.

Une signalétique extérieure bien visible a été posée en hauteur sur la façade.

L'escalier est peint et un peu glissant quand il pleut, il est aussi un peu envahi par le lierre. Jérôme Bourdy a fait une demande d'intervention pour couper les végétaux et de nettoyage de l'escalier. Il a demandé également un décapage de la terrasse et des murets.

La poignée de la porte d'entrée du local a été arrachée par un prestataire venant régler la climatisation. Elle doit être remplacée mais il est très difficile en ce moment de trouver des entreprises pour ce genre de travaux de menuiserie, affirme Jérôme Bourdy. La porte peut tout de même s'ouvrir de l'extérieur en faisant attention et de l'intérieur en la poussant.

Les deux salariés du BIP sont présents ; ils disent apprécier travailler dans ces locaux spacieux et bien situés. Cependant ils se plaignent de la lenteur du temps **d'ingest** des rushes au retour de reportage (environ une fois et demi le temps des rushes), la rédactrice étant souvent obligée de dérusher dans la voiture, durant le trajet, pour ne pas mettre en danger la fabrication du sujet (écriture et enregistrement du commentaire, montage, mixage) et pouvoir envoyer les éléments à 16h30 dernier délai ! Sans compter le risque routier que cela suppose. Si l'équipe devait avoir un accident, la caméra sur les genoux serait un vrai danger pour la rédactrice.

Les salariés font état d'un **nid** accroché à l'extérieur de l'une des fenêtres. Le responsable IMG va étudier la question. On ne sait pas de quel type de nid il s'agit...guêpes, hirondelles...?

Les salariés disposent d'un espace bureau assez vaste. L'un des salariés a besoin de réhausseurs mieux adaptés aux pieds de son bureau car ceux qu'il a installés manquent de stabilité.

Il y a un plateau dont la caméra est pilotable à distance, mais pas la lumière. Les IMG ont envoyé un bon de commande pour le **pilotage de l'éclairage à distance**.

Une baie technique : RAS

Un local technique : RAS

Un espace rangement (placards) et machine à café / four micro-ondes : une des lampes manque au plafond; c'est l'occasion de remplacer cette ampoule et les autres, toutes à incandescence, par des lampes à **LED**. Autre chantier à réaliser dans l'année à venir : **le câblage électrique**. Des câbles électriques sont tenus par les dalles au plafond..., une entreprise doit venir le reprendre entièrement et dissocier également la prise de la fontaine à eau. Les IMG ont envoyé un bon de commande pour ces travaux.

Un espace douche / sanitaires est bien entretenu.

Le tableau électrique général se situe juste à côté du chauffe-eau, ce qui laisse les élus perplexes. Le responsable IMG indique que cela ne pose pas de problème

Les produits d'entretien sont également stockés au même endroit. Il est pourtant convenu que ces produits devraient être rangés dans une armoire fermée à part et à disposition des personnes chargées du ménage.

La voiture de service est stationnée dans un parking municipal voisin. L'accès se fait par un escalier après quelques minutes de marche. Ce parking est fermé après 20h sans gardien ou numéro de permanence en cas de problème, ce qui peut être un souci dans la mesure où l'équipe fait beaucoup de 14/24 notamment pour le sport. Dans le parking, il n'y a pas d'emplacement attitré mais il y a toujours de la place. Le deuxième accès du parking est situé tout près de la station mais on ne peut pas y accéder de l'extérieur, il ne sert que de sortie du parking, pas d'entrée.

Visite du BIP de Dax :

Les salariés (CDD) étaient absents des locaux, les RP n'ont donc pas pu entendre leurs remarques.

Le BIP se trouve au deuxième étage d'un bâtiment, l'accès se fait par un escalier (pas d'ascenseur ?)

La première porte se ferme avec une clef. La porte des bureaux est sécurisée par un contrôle par badge.

Le revêtement de la terrasse extérieure a été récemment changé par la mairie propriétaire des lieux. C'est du caillebotis extrêmement glissant. Jérôme Bourdy a envoyé un mail à la mairie pour qu'elle change ce revêtement ainsi que les fenêtres côté cour qui ont des infiltrations. Il y en a 10. Les poignées aussi sont peu pratiques (des clefs).

L'une des **vitres** de la porte d'entrée est cassée, **les stores** sont cassés et défraîchis. Jérôme Bourdy a passé une commande pour le changement de la vitre et des stores. Travaux réalisés dans l'année.

La caméra de surveillance est située face à l'entrée mais n'est pas active.

Une commande a été passée aussi pour une **houss**e pour recouvrir le canapé défraîchi.

Pas de souci notable au niveau des installations électriques ou du mobilier.

En revanche la **douche** ne semble pas fonctionner. Les portes sont cassées et ne ferment pas et c'est assez sale.

La voiture de service est stationnée dans un garage en bas des locaux. Les élus sont assez circonspects quant à l'état et la sécurité de ce garage. Les murs présentent des fissures notables, le toit en mauvais état semble être en amiante. Il nous paraît pertinent de faire vérifier cette structure.

- *Durant plusieurs semaines le portail de l'entrée piétons et vélos du site de Bordeaux a été en panne. Il se fermait très mal, voire pas du tout. Son poids très lourd rendait difficile l'entrée et la sortie des cyclistes. Un nouveau portail a été installé. La direction peut-elle nous en parler ?*

Le portail de l'entrée piéton a été changé en respectant les normes et caractéristiques en matière de protection, afin d'offrir la même sécurité que le précédent.

- *Contrairement à ce qu'avait annoncé la direction en instance, les Sud-Ouest papiers n'ont toujours pas fait leur réapparition sur la table de conférence. Pourquoi ?*

L'édition papier de Sud-Ouest n'est plus disponible. Elle est uniquement disponible en version numérique avec la revue de presse.

La direction a précisé que l'arrêt de l'abonnement papier a notamment une vertu environnementale.

Les élus ont précisé que seule la version girondine de Sud-Ouest était disponible dans la revue de Presse, et ils ont également rappelé à la direction qu'il est essentiel que les journalistes puissent avoir accès à la presse régionale mais aussi nationale.

- *Point sur la planification :*
- *Présentation de la nouvelle organisation en l'absence du planificateur ? qui assume ses missions ? Comment s'organise la coordination entre la rédaction et le magasin ? De plus en plus souvent le magasin n'a pas les infos lui permettant d'éditer un planning cohérent, en particulier lors des modifications de planning de la rédaction ?*

Le remplacement du planificateur est en cours.

Suite aux absences de l'organisateur d'activité, il a d'abord été remplacé dans un premier temps par une de ses assistantes, puis renforcée par une personne en intérim de manière presque permanente.

Une mission d'organisateur d'activité a été publiée.

La direction est également à la recherche d'assistantes. Elle a identifié quelques profils dans le réseau, mais elle est confrontée à une réelle difficulté pour trouver du personnel pour remplacer dans ce secteur en pénurie.

- *Quelle suite la direction donne-t-elle à la résolution du CSE réseau du 8 décembre dans laquelle les élus dénoncent un délit d'entrave quant au déploiement du boîtier grand capteur Sony alpha 7 S III ?*

Pour l'instant trois unités de tournage ont été livrées. Le BRI dispose d'une unité de tournage, et les OPV disposent de deux unités de tournage.

Les premiers JRI du BRI seront formés en février et mars prochain, et des boîtiers supplémentaires seront loués pour les formations.

Pour les locales et les bureaux excentrés, il n'y a pour l'instant pas de dates arrêtées pour les formations à cause de la pénurie de matériel, car il n'est pas judicieux de former les utilisateurs s'ils ne peuvent pas pratiquer rapidement avec le nouveau matériel.

- *Le 16 janvier, c'est la fin de l'arrêt maladie et donc le retour potentiel d'un salarié d'une longue absence.*

Un temps aménagé est-il prévu? Faire revenir le salarié dans un service en danger grave et imminent est-il opportun? Quel accompagnement de ce salarié sera-t-il mis en place?

Voici la réponse de la direction concernant le retour de salariés d'une longue absence, il y a deux cas de figure :

1. *"Visite de pré reprise : pour anticiper la reprise longue maladie, la loi N° 2021-1018 du 02 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail prévoit une visite de pré reprise. Cette visite de pré reprise est à l'initiative du salarié ou du médecin traitant ou des services médicaux de la CPAM ou du médecin du travail."*
2. *"Visite de reprise : le jour J ou dans les 48 heures maximum, c'est seulement à ce moment-là qu'il y aura avis du médecin du travail sur d'éventuels aménagements (Exemple : temps partiel thérapeutique, télétravail spécifique, etc..). C'est une décision médicale collégiale entre le médecin traitant et le médecin du travail."*

Différents entretiens RH/Managers/ collaborateurs seront organisés pour la mise en place des modalités de reprise.

Le collaborateur sera suivi par la médecine du travail et la RH tout le long du Process d'accompagnement, d'autres acteurs pourront éventuellement être sollicités (psychologue de travail, assistante sociale, QVT, etc..).

L'application d'un plan d'action absentéisme sera mis en place afin d'accompagner au mieux ce collaborateur.

La prochaine instance de proximité d'Aquitaine consacrée à NoA aura lieu le 24 février 2023

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**